



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/47/772  
11 décembre 1992  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-septième session  
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Rapport de la Troisième Commission

Rapporteur : M. Vitivas SRIVIHOK (Thaïlande)

I. INTRODUCTION

1. L'Assemblée générale a décidé à sa 3e séance plénière (18 septembre 1992) d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-septième session une question intitulée "Rapport du Conseil économique et social", comme l'avait recommandé le Bureau.
2. L'Assemblée a décidé à la même séance de renvoyer à la Troisième Commission des parties du rapport du Conseil économique et social 1/ qui étaient examinées par ailleurs dans le cadre des points correspondants de l'ordre du jour (A/C.3/47/1).
3. La Troisième Commission a examiné le point 12 à ses 52e et 60e séances, les 1er et 9 décembre 1992.
4. A cette fin, elle était saisie des documents suivants :
  - a) Rapport de 1992 du Conseil économique et social (A/47/3) 1/;
  - b) Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme dans la région de l'Asie et du Pacifique (A/47/184-E/1992/44);

---

1/ A paraître dans la série Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-septième session, Supplément No 3 (A/47/3/Rev.1).

c) Note du Secrétaire général sur les consultations avec l'Organisation des Nations Unies en vue de déclarer l'année 1995 Année des Nations Unies pour la tolérance (A/47/445);

d) Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 1992/39 du Conseil économique et social intitulée "Examen des conditions nécessaires au bon fonctionnement du Groupe des organisations non gouvernementales du Département du développement économique et social" (A/C.3/47/13).

## II. EXAMEN DES TEXTES PROPOSES

### A. Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 1993-1994 (A/C.3/47/L.50)

5. A sa 60e séance, le 9 décembre, la Commission était saisie d'une note du Secrétariat intitulée "Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission" (A/C.3/47/L.50), qui avait été révisée oralement lors d'une séance officieuse.

6. A la même séance, la Commission a approuvé l'organisation des travaux et le projet de programme de travail biennal figurant dans le document A/C.3/47/L.50 tels que révisés oralement (voir par. 8, projet de décision I).

### B. Documents relatifs au rapport du Conseil économique et social

7. A sa 60e séance, le 9 décembre, la Commission, sur proposition de son président, a adopté le projet de décision sur les documents relatifs au rapport du Conseil économique et social (voir par. 8, projet de décision II).

## III. RECOMMANDATIONS DE LA TROISIEME COMMISSION

8. La Troisième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter les projets de décision suivants :

### PROJET DE DECISION I

#### Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 1993-1994

Conformément à ses résolutions 45/170 du 18 décembre 1990 et 46/140 du 17 décembre 1991, l'Assemblée générale approuve l'organisation des travaux de la Troisième Commission et le programme de travail biennal de la Commission pour 1993-1994, tels qu'ils figurent dans les annexes I et II à la présente décision.

ANNEXE I

Organisation des travaux de la Troisième Commission

A. DIRECTIVES CONCERNANT LA LIMITATION DE LA  
DUREE DES DECLARATIONS

1. Conformément à l'article 106 du règlement intérieur de l'Assemblée générale et au paragraphe 22 de sa décision 34/401 sur la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale, le Président de la Troisième Commission devrait proposer à la Commission, au début de chaque session, la limitation du temps de parole.

2. Vu les résolutions 45/175 et 46/140 de l'Assemblée générale, en date des 18 décembre 1990 et 17 décembre 1991, sur la rationalisation des travaux de la Troisième Commission, les déclarations faites par les délégations ou au nom de groupes de délégations, de même que les déclarations des représentants du Secrétariat, ne devraient pas, sauf décision contraire de la Commission prise au début de la session, dépasser 15 minutes. Cette limitation sera appliquée à tous les intervenants avec une certaine souplesse. Pour gagner du temps, tous les intervenants sont invités à faire preuve de discipline, plus particulièrement lorsque des déclarations auront déjà été faites au nom d'un groupe. Pour des raisons pratiques, il convient d'encourager les déclarations de groupe le premier jour de la discussion d'un point ou d'une subdivision de point de l'ordre du jour. A cet égard, on ne saurait trop souligner qu'il importe de faire distribuer la documentation à temps, conformément au règlement intérieur de l'Assemblée générale, pour permettre aux délégations de s'inscrire sans tarder sur la liste des orateurs.

B. PROJETS DE RESOLUTION SUR LES RAPPORTS DES ORGANES CREEES  
PAR TRAITE ET RAPPORTS DU SECRETAIRE GENERAL SUR L'ETAT  
DES TRAITES

3. Tous les organes créés par traité présenteront des rapports à l'Assemblée générale, conformément à leurs mandats respectifs. Les résolutions de fond consacrées à ces rapports devraient être adoptées tous les deux ans, conformément au programme de travail de la Troisième Commission. Chaque fois que cela sera possible, il est recommandé de ne pas présenter à part les projets de résolution sur l'état des traités, mais de les incorporer dans le projet de résolution relatif au rapport de l'organe considéré. Une année sur deux, la Commission se bornerait à prendre acte des rapports, sauf si elle jugeait nécessaire de se prononcer sur une question de fond.

C. PROJETS DE PROPOSITION EMANANT D'ORGANES SUBSIDIAIRES  
DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

4. Le Conseil économique et social devrait dans toute la mesure possible, lorsqu'il présente des projets de proposition à l'Assemblée générale, tenir compte du programme de travail de la Troisième Commission.

/...

D. PROGRAMME DE TRAVAIL

5. La Troisième Commission devrait, dès qu'elle aura élu les membres de son bureau, tenir une réunion informelle au cours de laquelle elle examinerait son programme de travail, sur la base d'un projet établi par le Secrétariat, et étudierait les autres aspects de l'organisation de ses travaux, notamment l'état de la documentation.

6. Les questions qui seront renvoyées à la Troisième Commission lors de la quarante-huitième session de l'Assemblée générale devraient être examinées dans l'ordre suivant :

Point 2. Elimination du racisme et de la discrimination raciale 2/

Point 3. Droit des peuples à l'autodétermination 2/

Point 4. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, au vieillissement, aux personnes handicapées et à la famille 3/

Point 5. Prévention du crime et justice pénale 3/

Point 6. Promotion de la femme

Point 7. Contrôle international des drogues

Point 8. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Point 9. Questions relatives aux droits de l'homme 4/, 5/

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;

---

2/ Les points 2 et 3 doivent être examinés conjointement. Les délégations pourront faire des déclarations séparées sur chacun des points si elles le souhaitent.

3/ Les points 4 et 5 seront examinés conjointement. Les délégations qui le souhaitent pourront faire deux déclarations au titre du point 4.

4/ L'alinéa a) sera examiné séparément; les alinéas b) et c) seront examinés conjointement.

5/ Les délégations qui le souhaitent pourront faire deux déclarations au titre de ce point mais non au titre de l'un quelconque des alinéas.

/...

- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les autres moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
- c) Situations en matière de droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux.

Point 1. Rapport du Conseil économique et social [point 12]

7. La Troisième Commission pourra revoir cet arrangement à sa réunion d'organisation, en fonction notamment de l'état de la documentation.

E. ETABLISSEMENT ET PRESENTATION DES PROJETS DE RESOLUTION

8. Les délégations voudront bien, en rédigeant les projets de résolution, respecter le programme de travail de la Troisième Commission que l'Assemblée générale a arrêté dans ses résolutions 45/175 et 46/140 et qui est reproduit plus bas.

9. Les délégations sont invitées à tenir compte des directives générales ci-après, données dans les résolutions 45/175 et 46/140 en ce qui concerne la présentation des projets de proposition 6/ :

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

- Questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2. Elimination du racisme et de la discrimination raciale

Tous les ans

Troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

Etat de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid

Tous les deux ans

Etat de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (années paires)

---

6/ La référence aux années "paires" et "impaires" s'entend des années civiles.

Point 3. Droit des peuples à l'autodétermination

Tous les ans

Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination

Utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (à examiner tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires)

Point 4. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, au vieillissement, aux personnes handicapées et à la famille

Tous les ans

Situation sociale dans le monde 7/

Sommet mondial pour le développement social

Tous les deux ans

Application du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées et Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (1993 et années impaires)

Application du Plan d'action international sur le vieillissement, Année internationale des personnes âgées (1999) et activités connexes (1993 et années impaires)

---

7/ 1993 - Rapport sur la situation sociale dans le monde et rapport de la Commission du développement social.

1994 - Débat général sur la base du rapport du Conseil économique et social.

1995 - Rapport intérimaire sur la situation sociale dans le monde et rapport de la Commission du développement social.

1996 - Débat général sur la base du rapport du Conseil économique et social.

Politiques et programmes entrepris avec la participation des jeunes (années paires)

Expérience des pays quant à la promotion du mouvement coopératif (années paires)

Participation populaire sous diverses formes, facteur important du développement et de la réalisation intégrale de tous les droits de l'homme (années impaires)

Application des Principes directeurs pour les politiques et programmes de protection sociale orientés vers le développement dans un avenir proche (années impaires)

Année internationale de la famille (1993 et 1994; puis tous les deux ans le cas échéant)

Tous les cinq ans

Anniversaire de la Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social (1994)

Année internationale de l'alphabétisation (1995)

Point 5. Prévention du crime et justice pénale

Tous les ans

Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

Tous les deux ans

Coopération internationale contre le crime organisé (années paires)

Prévention du crime et justice pénale (années impaires)

Tous les cinq ans

Congrès pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (1995)

Point 6. Promotion de la femme

Tous les ans

Application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme

Amélioration de la situation des femmes au Secrétariat

Quatrième Conférence mondiale sur les femmes (jusqu'en 1995)

Violence contre les travailleuses migrantes

Tous les deux ans

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (années paires)

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (années impaires)

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (années impaires)

Expérience des pays quant à l'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (années impaires)

Point 7. Contrôle international des drogues

Tous les ans

Application du Plan d'action à l'échelle du système pour la lutte contre l'abus des drogues et du Programme d'action mondial contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes

Lutte internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues

Respect des principes que consacrent la Charte des Nations Unies et le droit international dans la lutte contre l'abus et le trafic illicite des drogues

Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues

Tous les deux ans

Application de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (années paires)

Point 8. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Tous les ans

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Conférence internationale sur les réfugiés d'Amérique centrale

Assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique

/...



Tous les deux ans

Nouvel ordre humanitaire international (années paires)

Tous les cinq ans

Elargissement du mandat du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (1997)

Point 9. Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Tous les ans

Application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre

Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention)

Tous les deux ans

Convention relative aux droits de l'enfant (années paires)

Rapport du Comité contre la torture et état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (années paires)

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (années paires)

Etat de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (années paires)

Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (années impaires)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les autres moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Tous les ans

Autres moyens qu'offrent les organismes des Nations Unies de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Droit au développement

Elimination de toutes les formes d'intolérance religieuse

/...

Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats en ce qui concerne les processus électoraux

Renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes (tous les deux ans après la quarante-neuvième session)

Conférence mondiale sur les droits de l'homme (1993)

Renforcement du Centre pour les droits de l'homme du Secrétariat

Déclaration relative aux droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques

Année internationale des populations autochtones (1992, 1993 et 1994)

Renforcement de l'action que l'Organisation des Nations Unies mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité

Année des Nations Unies pour la tolérance (1993)

Sort tragique des enfants des rues

Tous les deux ans

Exécutions sommaires ou arbitraires (années paires)

Développement des activités d'information dans le domaine des droits de l'homme (années paires)

Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (années paires)

Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme dans la région de l'Asie et du Pacifique (années paires)

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones (années paires)

Question des disparitions forcées ou involontaires (années paires)

Tous les cinq ans

Décernement de prix des droits de l'homme

Droits de l'homme et exodes massifs (années impaires)

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (années impaires)

Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique (années impaires)

/...

Institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme (années impaires)

Droits de l'homme et extrême pauvreté (années paires)

c) Situations en matière de droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

/...

ANNEXE II

Projet de programme de travail biennal de la Troisième  
Commission pour 1993-1994

1993 8/

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyées à la Troisième Commission

Point 2. Elimination du racisme et de la discrimination raciale

Documentation

Chapitre du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale [résolution 2106 A (XX)]

Rapport du Secrétaire général sur le projet de programme d'action pour la troisième décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (projet de résolution A/C.3/47/L.3/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur la situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (projet de résolution A/C.3/47/L.8)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid (résolution 3380 (XXX) et projet de résolution A/C.3/47/L.10)

---

8/ Le programme de travail et la documentation pour 1993 seront révisés en fonction des décisions prises à ce sujet par le Conseil économique et social en 1993.

/...

Point 3. Droit des peuples à l'autodétermination

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination (projet de résolution A/C.3/47/L.5)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (projet de résolution A/C.3/47/L.7)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Point 4. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, au vieillissement, aux personnes handicapées et à la famille 9/

Documentation

Chapitre du rapport du Conseil économique et social

Rapport sur la situation sociale dans le monde (résolutions 44/56, 44/57 et 45/87 et résolution 1992/26 du Conseil économique et social) 10/

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans l'application et le suivi des principes directeurs pour les politiques et programmes de protection sociale orientés vers le développement dans un avenir proche (résolution 46/90) 10/

Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs et la célébration de l'Année internationale de la famille (résolution 46/92)

Rapport du Secrétaire général sur l'application du Plan d'action international sur le vieillissement (projet de résolution A/C.3/47/L.13)

---

9/ Débat général sur la base du rapport sur la situation sociale dans le monde et du rapport de la Commission du développement social.

10/ Rapport présenté à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution sur la pleine intégration des handicapés dans la société (projet de résolution A/C.3/47/L.15)

Rapport du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social (projet de résolution A/C.3/47/L.51/Rev.1)

Point 5. Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Chapitre du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (projet de résolution A/C.3/47/L.16)

Point 6. Promotion de la femme

Documentation

Chapitre du rapport du Conseil économique et social se rapportant à cette question, y compris le projet de déclaration sur la violence contre les femmes (résolution 1992/18 du Conseil économique et social)

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180) 10/

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du PNUD sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolutions 39/125 et 46/99)

Version préliminaire de l'Etude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement (résolutions 44/77 et 44/171) 10/

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (résolution 44/78) 10/

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolution 45/124)

Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Institut international de recherches et de formation pour la promotion de la femme (résolution 46/99)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation des femmes au Secrétariat (projet de résolution A/C.3/47/L.21)

Rapport du Secrétaire général sur l'application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme (projet de résolution A/C.3/47/L.23, par. 27)

Rapport du Secrétaire général sur l'état des préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (projet de résolution A/C.3/47/L.23, par. 28)

Rapport oral du Secrétaire général sur l'application de la résolution sur la violence contre les travailleuses migrantes (projet de résolution A/C.3/47/L.24)

Point 7. Contrôle international des drogues 11/

Documentation

Chapitre du rapport du Conseil économique et social se rapportant à cette question, y compris les observations de la Commission des stupéfiants sur le rapport du Secrétaire général qui lui a été présenté conformément au paragraphe 4 du projet de résolution A/C.3/47/L.30

Rapport du Secrétaire général sur l'application du Programme d'action mondial contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes (résolutions 45/148 et 46/102 et projets de résolution A/C.3/47/L.31, par. 8 et L.33, partie II)

Rapport du Secrétaire général sur le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, y compris une section consacrée au respect des principes que consacrent la Charte des Nations Unies et le droit international dans la lutte contre l'abus et le trafic des drogues (projet de résolution A/C.3/47/L.29 et L.32)

Rapport du Comité administratif de coordination sur la mise à jour du Plan d'action à l'échelle du système pour la lutte contre l'abus des drogues (projet de résolution A/C.3/47/L.31, par. 5) 10/

Rapport du Secrétaire général sur la lutte internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues (projet de résolution A/C.3/47/L.33, partie I, et partie II, par. 6)

---

11/ Conformément au projet de résolution A/C.3/47/L.30, l'Assemblée générale doit tenir quatre séances plénières de haut niveau, à sa quarante-huitième session, afin d'examiner la coopération internationale contre la production, la vente, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, et ce, sur la base des observations de la Commission des stupéfiants qui seront incluses dans le rapport du Conseil économique et social présenté à l'Assemblée générale.

/...

Point 8. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Rapport du Secrétaire général sur la Conférence internationale sur les réfugiés d'Amérique centrale (projet de résolution A/C.3/47/L.27)

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique (projet de résolution A/C.3/47/L.38)

Point 9. Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme (résolution 2200 (XXI) A) 10/

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46)

Rapport du Secrétaire général sur l'état du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et des Protocoles facultatifs se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (résolution 46/113)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (projet de résolution A/C.3/47/L.41)

Rapport du Secrétaire général sur l'application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (projet de résolution A/C.3/47/L.42)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport actualisé de l'expert indépendant sur les méthodes envisageables à long terme pour améliorer le fonctionnement des organes qui ont été créés en vertu d'instruments des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/47/L.42, par. 2)



b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les autres moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social contenant des informations sur la participation populaire sous ses diverses formes, facteur important du développement et de la réalisation intégrale de tous les droits de l'homme (résolution 44/53) et recommandations du Conseil sur le projet d'Année des Nations Unies pour la tolérance (projet de résolution A/C.3/47/L.53, par. 3)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme dans l'administration de la justice (résolution 46/120)

Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme (résolution 46/124)

Rapport du Secrétaire général sur l'issue de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/47/L.18/Rev.1)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport sur le droit au développement (projet de résolution A/C.3/47/L.49)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'UNESCO sur la célébration de l'Année des Nations Unies pour la tolérance proposée (projet de résolution A/C.3/47/L.53, par. 2) 10/

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Centre pour les droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/47/L.56)

Rapport du Secrétaire général sur le respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats en ce qui concerne les processus électoraux (projet de résolution A/C.3/47/L.61)

Rapport du Secrétaire général sur la Déclaration relative aux droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (projet de résolution A/C.3/47/L.66)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes (projet de résolution A/C.3/47/L.69)

/...

Questions à examiner, pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation

Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique (résolution 46/126)

Renforcement de l'action que l'ONU mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (résolution 46/129 et projet de résolution A/C.3/47/L.62)

Le sort tragique des enfants des rues (projet de résolution A/C.3/47/L.55)

Elimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (projet de résolution A/C.3/47/L.60)

Autres moyens qui s'offrent au système des Nations Unies de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales (projet de résolution A/C.3/47/L.68)

- c) Situations en matière de droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux 12/

Point 10. Situation des droits de l'homme en Estonie et en Lettonie

Documentation

Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.3/47/L.52)

1994

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social sur les questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

---

<sup>12/</sup> A déterminer par la Commission des droits de l'homme, à sa quarante-neuvième session, et par le Conseil économique et social, à sa session de fond de 1993.

Point 2. Elimination du racisme et de la discrimination raciale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale [résolution 2106 A (XX)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid [résolution 3380 (XXX)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (résolution 2106 A (XX) et projet de résolution A/C.3/47/L.6)

Point 3. Droit des peuples à l'autodétermination

Il n'a pas été demandé de documentation préalable

Point 4. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, au vieillissement, aux personnes handicapées et à la famille

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution sur les politiques et programmes entrepris avec la participation des jeunes (projet de résolution A/C.3/47/L.11)

Rapport du Secrétaire général sur le rôle des coopératives au regard des nouvelles tendances économiques et sociales (projet de résolution A/C.3/47/L.17)

Rapport du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social (projet de résolution A/C.3/47/L.51/Rev.1)

Questions à examiner, pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social (résolution 44/57)

/...

Point 5. Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social, contenant les vues de la Commission pour la prévention du crime sur le renforcement de la coopération internationale contre les activités criminelles organisées (projet de résolution A/C.3/47/L.14)

Point 6. Promotion de la femme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180) 10/

Version finale de l'Etude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement (résolutions 44/77 et 44/171) 10/

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolution 45/124)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution relative à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (projet de résolution A/C.3/47/L.22)

Point 7. Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'application du Programme d'action mondial contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes (résolutions 45/148 et 46/102 et projet de résolution A/C.3/47/L.31)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes (projet de résolution A/C.3/47/L.28)

Point 8. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées, et questions humanitaires

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Rapport du Secrétaire général sur le nouvel ordre humanitaire international (projet de résolution A/C.3/47/L.37)

Point 9. Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme (résolution 2200 (XXI) A) 10/

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46)

Rapport du Comité des droits de l'enfant (résolution 44/25) 10/

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (résolution A/C.3/47/L.39)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant (projet de résolution A/C.3/47/L.43)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (projet de résolution A/C.3/47/L.44)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les autres moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/47/L.54)

Rapport du Secrétaire général sur le développement des activités d'information dans le domaine des droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/47/L.58)

Rapport du Secrétaire général sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones (projet de décision A/C.3/47/L.59)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Question des disparitions forcées ou involontaires (projets de résolution A/C.3/47/L.63 et L.64)

Droits de l'homme et extrême pauvreté (projet de résolution A/C.3/47/L.65)

- c) Situations en matière de droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

#### PROJET DE DECISION II

##### Documents relatifs au rapport du Conseil économique et social

L'Assemblée générale prend acte des documents suivants :

- a) Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social 13/;
- b) Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme dans la région de l'Asie et du Pacifique 14/;
- c) Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 1992/39 du Conseil économique et social intitulée "Examen des conditions nécessaires au bon fonctionnement du Groupe des organisations non gouvernementales du Département du développement économique et social" 15/.

-----

---

13/ A/47/3, chap. I, V (sect. B, C, E, F et H), VII et IX. Le rapport sera publié comme Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-septième session, Supplément No 3 (A/47/3/Rev.1).

14/ A/47/184-E/1992/44.

15/ A/C.3/47/13.